

Pour soumettre une demande, veuillez remplir la demande en ligne et télécharger tous les documents énumérés ci-dessous.

*Prenez note que les liens vers des services d'hébergement de fichiers en ligne (Dropbox, Google Drive, OneDrive, CloudMe, Sugar Sync, etc.) ne sont pas acceptés.

Tous les documents fournis à Téléfilm Canada doivent être en français ou en anglais.

RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT

- | | | |
|----|--|--|
| 1. | Documents Corporatifs
<i>(requis uniquement si des modifications sur les renseignements corporatifs du Requérant ou de son groupe ont eu lieu depuis la recommandation préliminaire)</i> | NOUVEAU : La Déclaration du statut canadien du Requérant, de ses actionnaires et de ses administratrices et administrateurs est maintenant un formulaire électronique qui se trouve dans une nouvelle section de Dialogue, intitulée « <i>Renseignements corporatifs</i> » sous Mes organisations. Veuillez remplir cette nouvelle section pour la société requérante et, le cas échéant, pour les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une entreprise. Notez que seuls les membres ayant accès au profil de l'Organisation (généralement les administrateurs) peuvent accéder à cette section. Veuillez consulter le Guide de l'utilisateur sur les renseignements corporatifs pour plus de détails. |
|----|--|--|

DÉCLARATIONS DE COPRODUCTION, s'il y a lieu

- | | | |
|----|--|--|
| 2. | Déclaration du producteur canadien | Formulaire signé par le producteur canadien requis si un ressortissant canadien participe à l'écriture |
| 3. | Déclaration(s) de(s) l'auteur(s) canadien(s) | Formulaire requis seulement si des auteurs canadiens additionnels ont été embauchés depuis la recommandation préliminaire |
| 4. | Déclaration(s) - Exemption pour mention de courtoisie | Formulaire requis pour toute mention de courtoisie d'un pays non-coproduit qui n'a pas déjà été soumis à l'étape préliminaire |

Formulaires disponibles sur le [site Web](#) de Téléfilm

Voir le document *Comment utiliser les déclarations de coproduction* pour plus d'informations

RAPPORTS DE COÛTS

- | | | |
|----|--|--|
| 5. | Documents relatifs aux coûts finaux canadiens | Si la portion canadienne du budget de la coproduction est supérieure à <u>500 000 \$</u> : un état du coût final certifié de l'activité, accompagné d'un rapport d'un vérificateur indépendant.
OU
Si la portion canadienne du budget de la coproduction est supérieure à <u>250 000 \$</u> , mais égale ou inférieure à <u>500 000 \$</u> : un état du coût final certifié de l'activité, accompagné d'un rapport de mission d'examen d'un expert-comptable.
OU
Si la portion canadienne du budget de la coproduction est égale ou inférieure à <u>250 000 \$</u> : un rapport de coûts finaux non certifié, appuyé par une déclaration de coûts finaux (document disponible sur le site web de Téléfilm) |
| 6. | Rapport de coûts du coproducteur | Rapport de coûts finaux étranger (en dollars canadiens ou incluant le taux de change) daté et signé par le ou les coproducteur(s). |

ENTENTE DE COPRODUCTION

- | | | |
|----|---------------------------------------|---|
| 7. | Entente de coproduction finale | Entente de coproduction finale détaillée incluant tous les avenants signés depuis la recommandation préliminaire, le cas échéant. |
|----|---------------------------------------|---|

MATÉRIEL CRÉATIF ET TECHNIQUE

8.	Générique définitif	Une liste complète des mentions aux génériques de début et de fin indiquant la nationalité de chaque personne et compagnie (dans le cas d'une série, indiquer tout changement pour chacun des épisodes).
9.	Hyperlien vers la production finale	Lien donnant accès gratuitement à la version finale de la Production sur une plateforme numérique et valide pour une durée minimale de 2 ans (2 épisodes dans le cas d'une série).

ÉLÉMENTS DE PAYS NON-COPRODUCTEURS

10.	Déclaration des éléments de pays non-coproducteurs	Déclaration dûment remplie de tous les éléments de pays non-coproducteurs (<i>formulaire disponible sur le site Web de Téléfilm</i>).
-----	---	---

CONDITIONS DE LA LETTRE DE RECOMMANDATION PRÉLIMINAIRE

11.	Documents demandés	Documentation qui réponde aux conditions particulières énoncées dans la lettre de recommandation préliminaire.
-----	---------------------------	--

Veillez noter que Téléfilm peut exiger tout document additionnel.